

## capacité en droit

Par **alexoux**, le **30/08/2004** à **10:28**

Bonjour,  
je voudrais m'inscrire en capacité en droit, j'aurais voulu savoir si l'un d'entre vous connais ce diplôme ou mieux qui a se diplôme?  
merci.  
a bientôt.  
alexandra.

PS: voici mon mail: [alexoux@voila.fr](mailto:alexoux@voila.fr)

Par **margo**, le **30/08/2004** à **14:41**

[b:33p2v67k]Les débouchés[/b:33p2v67k] de la capacités en droit sont les suivants:  
Concours de la fonction publique : la capacité en Droit est admise en équivalence du baccalauréat pour se présenter aux concours administratifs de la catégorie B.  
- Carrières du secteur privé ou nationalisé : secrétariat de direction, secrétariat commercial, services du contentieux, établissements bancaires, sociétés d'assurance, etc ...  
- Clerc et auxiliaires de justice : clerc de notaire, clerc d'huissier, secrétaire-greffier des Tribunaux.

Chaque session comprend :  
des épreuves d'admissibilité (épreuves écrites)  
des épreuves d'admission (épreuves orales)

Les matières enseignées en première année:

- Droit civil
- Droit commercial
- Droit public

Travaux Dirigés :

- Droit civil et Droit commercial
- Droit public

De plus je crois que la capacité se passe en cours du soir.

Par **moko**, le **30/08/2004** à **19:59**

ça dépend sûrement des facs.  
tu veux t'inscrire dans laquelle alexoux?

Voici le lien pour la capa de Nancy2 : <http://www.univ-nancy2.fr/diplome/cycle0/capadroit.html>

**A Nancy** : La Capacité, si elle offre quelques débouchés dans le secteur juridique et judiciaire, le secteur public, et à un moindre degré, le secteur des affaires, ne débouche pas sur un métier en tant que tel. C'est un préalable à diverses professions juridiques et judiciaires, une porte entrouverte sur les métiers du Droit.

Le capacitaire peut être employé dans des cabinets ou des études d'huissier (clerc d'huissier), de notaire, de commissaire-priseur, etc. en tant qu'assistant mais il est en concurrence avec des étudiants titulaires d'un niveau Bac + 2.

Les étudiants qui ont parallèlement une formation de secrétariat ont la possibilité de trouver un emploi de secrétaire juridique chez un avocat, conseil juridique, etc.

Dans les assurances et les banques, le capacitaire est souvent recruté au niveau employé, surtout comme rédacteur.

Dans les entreprises industrielles et commerciales, des postes sont proposés dans les services juridiques, contentieux, et au service du personnel mais ces débouchés se raréfient car les entreprises ont tendance à exiger des diplômes supérieurs : Licence, Maîtrise, etc.

Dans la Fonction Publique, la Capacité en Droit est généralement admise en équivalence du baccalauréat pour l'accès aux concours de catégorie B : greffier des services judiciaires, contrôleur des impôts, contrôleur du travail, etc. (voir liste des concours au Service AIDE). Il est cependant prudent, vue la concurrence, de préparer ces concours avant de les tenter.

**Organisation des études**  
1ère Année :

Droit Privé  
Un écrit 20 points  
Un oral 40 points  
Droit Public  
Un écrit 20 points  
Un oral 20 points  
2ème Année

Procédure civile  
20 points  
Droit Pénal et procédure  
20 points  
Economie politique  
20 points

Droit administratif  
20 points  
Droit civil notarial  
20 points  
Droit social  
20 points

(L'étudiant passe, au choix, deux matières à l'écrit et quatre à l'oral)

Par **Ha.Ou**, le **31/08/2004** à **18:04**

bonjour,

j'ajoute que si vos notes vous le permettent, en général eux environs de 14 je crois, vous pouvez intégrer le cursus universitaire à l'issue des deux ans de capacité, et intégrer la deuxième année de deug.

une connaissance a ainsi pu rejoindre une maîtrise en droit international et européen, réussie avec brio.

Par **margo**, le **31/08/2004** à **19:00**

je crois que c'est à partir de 15 qu'ils peuvent passer en 2e année, c'est ce que j'ai lu en tout cas...

Par **moko**, le **31/08/2004** à **22:03**

[b:2o5sr3e6]Pour valider et obtenir son année à Nancy[/b:2o5sr3e6], l'étudiant doit :

Avoir au moins 50 points sur 100 en première année

Avoir au moins 60 points sur 120 en seconde année

Ceux qui obtiennent une moyenne générale de 15/20 sur les deux années (75/100 puis 90/120) peuvent intégrer directement la 2ème année de DEUG Droit.